

Michel RILLIOT
Murielle FAUDOT

L'ATELIER D'OFFEMONT (TERRITOIRE DE BELFORT)

A. PRESENTATION GENERALE (M. R.)

1. RAPPEL BIBLIOGRAPHIQUE

La découverte de l'atelier de potier d'Offemont remonte à 1907 (F. Pajot, B.S.B.E, 1908, p. 166-189). L'auteur relate la présence de céramiques, de tuiles, qu'il suppose fabriquées sur place, et de blocs de grès, près de l'Etang des Forges à Offemont. Les observations de l'érudite belfortain sont très pertinentes mais l'interprétation qu'il en donne est pour le moins surprenante.

Ce n'est qu'en 1962 que J.-F. Piningre redécouvre le site et pratique un sondage restreint qui livre les premiers fragments de moules à sigillée (Drag. 37), apportant ainsi un élément décisif.

Les fouilles entreprises depuis cette date, bien qu'incomplètes, ont mis en évidence l'existence d'un atelier de potier (M. Rilliot, *DAF*, 6, p. 231-233 ; *ALUB*, 337, archéologie, 34, p.28-37). Les chroniques de *Gallia* ont rendu compte régulièrement des différentes campagnes de fouilles.

2. SITUATION GEOGRAPHIQUE

L'atelier est situé au pied de la forêt de l'Arsot, à proximité de l'Etang des Forges, dans une zone de dépression du lias-trias qui présente des terrasses plus ou moins prononcées. C'est sur la pointe de l'une d'elles que l'atelier a été implanté ; sa partie sud-ouest est plus basse d'un m environ et ne comporte, pour le moment, qu'un seul four (N).

Les terrasses sont constituées de marnes plus ou moins épaisses recouvrant des calcaires qui laissent échapper, près de l'étang, des eaux d'infiltration, sans que l'on puisse préciser si, à l'époque gallo-romaine, il existait des sources utilisées pour la vie de l'officine, ou si l'approvisionnement en eau était fait par puits.

3. PRESENTATION GENERALE

Le plan de la Figure 1 donne une vue d'ensemble des structures mises au jour dont certaines n'ont pas été fouillées entièrement. La superficie étudiée est de l'ordre de 530 m². Le terrain a été quadrillé par des carrés de 2m x 2m. L'espace aménagé à l'époque gallo-romaine peut être divisé en trois zones de "production" :

- un grand ensemble organisé autour du four rectangulaire G ;
- deux fours isolés (H et M) dont la chambre de chauffe commune était remplie de déchets de toutes sortes ;
- un four encore plus indépendant (N) situé en contrebas des deux premières zones ; la chambre de chauffe étant, elle aussi, comblée avec différents matériaux.

4. PERIODES D'ACTIVITE

D'après la céramique découverte sur le site, il semble possible d'envisager deux périodes d'activité, l'une se situant entre 90/110 ap. J.-C., l'autre au milieu de la seconde moitié du II^{ème} s., vers 175 après J.-C.

En effet, la céramique contemporaine de la première activité se trouve en abondance dans les fossés A et B et dispersée dans les parties nord-est, sud et sud-ouest, accompagnée de déchets vitrifiés de four et de poteries peu cuites. Pour l'instant, aucune des structures ne peut être rapportée à cette période.

L'essentiel du dépotoir de la seconde période se trouve localisé dans le secteur du sondage préliminaire S1 et dans les chambres de chauffe des fours H, M et N. Une carte de répartition des fragments de moules sigillés confirme, par la densité des tessons, cette constatation. Il est peu aisé de donner une chronologie précise du fonctionnement des structures en l'absence d'études d'archéomagnétisme de la sole des fours.

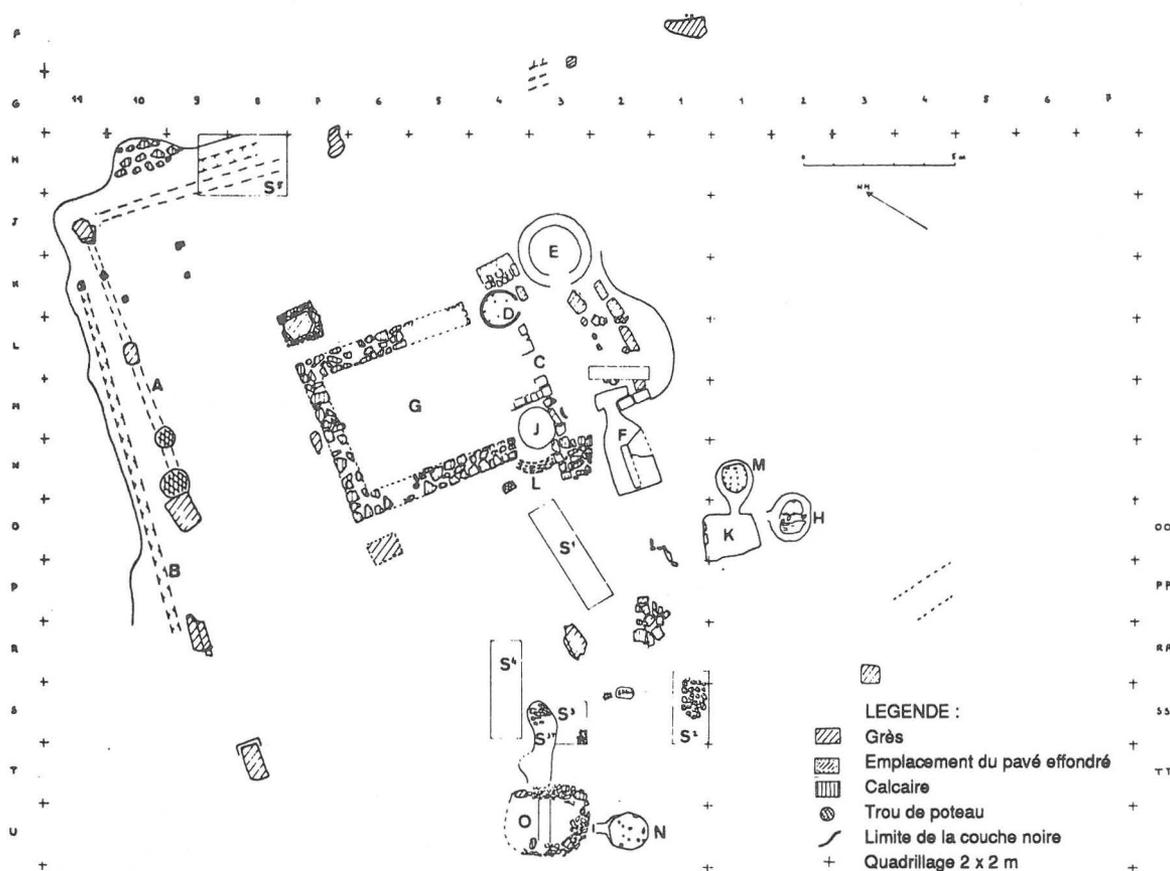


Figure 1 - Offemont, La Cornée. Plan (R. Billerey, M. Rilliot, 1978).

Certaines formes de céramiques ont, semble-t-il, perduré jusqu'au début du III^{ème} s.

5. STRUCTURES GENERALES

Un grand ensemble organisé autour du four rectangulaire G.

Le plan de la Figure 1 montre l'existence, aux angles du four G, de quatre bases :

angle nord : un bloc rectangulaire en grès dont le calage est composé de pierres calcaires sur deux rangs et de tuiles plates cassées, fortement cuites, de couleur violacée (Fig. 2, L 7) ;

angle ouest : nous avons, tout d'abord, mis en évidence un empiérement anarchique, sur une épaisseur importante, pour finalement découvrir au-dessous un bloc de grès similaire au précédent, effondré pour une cause non déterminée à ce jour (effondrement d'une sole de four plus ancien ?) (Fig. 1, O6) ;

angle sud : amas de pierres calcaires situé à proximité de la poche de terre J (Fig. 1, N3) ;

angle est : amas de pierres identiques au précédent, à proximité du four D (Fig. 1, K4).

Entre la base nord et la base ouest, nous avons noté la présence d'un pavé de grès plus petit, à proximité immédiate duquel fut découvert un crochet en fer, semblable à ceux qui sont employés pour le maintien d'éléments de charpente.

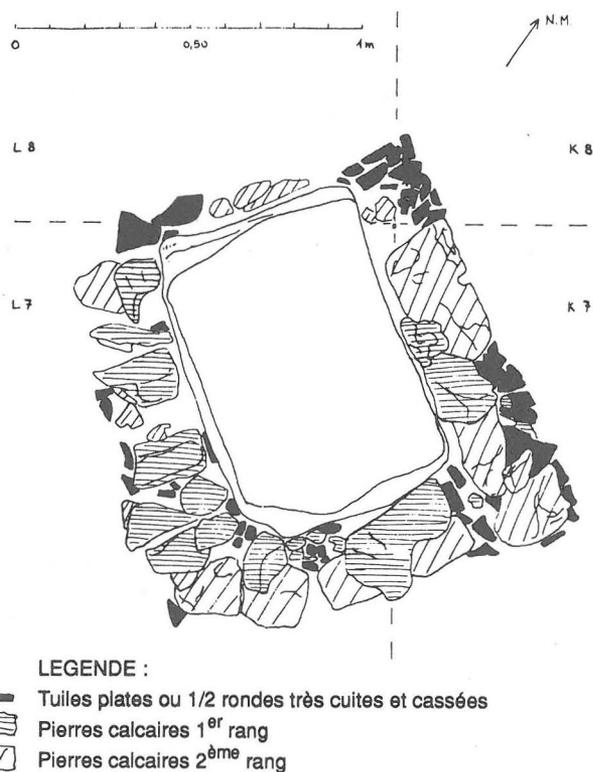


Figure 2 - Offemont. Blocs de grès avec calage (L.7) (R. Billerey, M. Colney, M. Rilliot, 1972).

Sur la Figure 1, nous remarquons des alignements perpendiculaires de pavés de grès ou de trous de poteaux (?) ayant vraisemblablement supporté des poteaux. Il semble que nous soyons en présence d'une galerie associée aux bases décrites plus haut. S'agit-il d'une aire de travail, de séchage, comme le laissent supposer l'absence de matériel céramique et la présence de fragments de tuiles qui semblent incorporés au sol ?

Une monnaie très oxydée a été mise au jour dans le carré M9, à une profondeur de 0,40 m (diamètre approximatif 25 mm, tête à dr.).

Si sur les côtés nord, est et ouest de l'aire ainsi délimitée nous avons retrouvé des soubassements, il n'en est pas de même du côté sud.

Aux extrémités nord et est, nous avons retrouvé deux fossés dont l'un, A, semble appartenir à la construction et l'autre, B, à un système de drainage. Ceci implique l'existence d'une toiture vraisemblablement en bois en l'absence d'amas important de tuiles plates et demi-rondes de couverture.

Une coupe effectuée dans la partie est des carrés P11-10 et 9 a mis en évidence la présence du fossé dit de construction et du fossé de drainage, mais pour ce dernier, moins marqué que dans d'autres endroits (Fig. 3).

Une autre coupe, faite dans la partie est des carrés N10 et 9 (Fig. 4) montre, cette fois, les deux fossés avec un soubassement taillé dans la marne (consolidation de la charpente ?).

La coupe faite dans J11 et 10 au niveau du pavé d'angle (Fig. 5) prouve, s'il en était besoin, le fossé préliminaire à l'implantation des blocs de grès.

Les deux fossés parallèles ont été également retrouvés dans le sondage 5 (carré H9 et 8) de même que dans les carrés F3 et G3 (Fig. 1).

Par contre, dans la partie ouest, il n'a pas été observé de fossé car les soubassements sont situés à peu de distance de la déclivité naturelle du terrain, ce qui excluait un fossé de drainage.

Dans les carrés J9, K11-10 et 9, nous avons positionné cinq petits trous de poteaux (?) avec calage de briques. A l'intérieur du rectangle ainsi délimité, nous avons mis au jour des fragments de fer, très oxydés et irrécupérables, ayant vraisemblablement appartenu à un objet tranchant, genre scie.

Il faut dire un mot des structures de galets découvertes dans les carrés S1, S2 et S3. Le premier amas de galets de S1 était agencé sur une épaisseur de 0,30 m.

Pour le moment, nous n'avons pas de fonction bien précise à la présence de ces galets empilés, provenant d'alluvions de la rivière "Savooureuse". Sont-ils en rapport avec des bases en grès vues par Pajot et qui auraient disparu ? Ou bien sont-ils à rapprocher de l'amas situé sur les carrés P1 et 2 et R1 et 2 ? Abri en bois pour protéger les potiers et le tour ?

6. STRUCTURES DE CUISSON

Sept fours ont été découverts à ce jour sur le site. Aucun d'entre eux n'a été fouillé complètement pour des raisons diverses : taille trop importante, c'est le cas du four G ; manque de temps ; mais principalement par l'absence de moyens appropriés à la conservation par consolidation *in situ* ou mise à l'abri par démontage.

1. Grand ensemble.

Four G.

C'est la structure la plus importante en surface (5m x 4m) sur laquelle nous avons ramassé quelques "moutons" de tuiles plates fortement cuites et liées entre elles par de la terre également très cuite. Deux massifs importants constitués de tuiles plates bien agencées dans l'épaisseur desquelles nous avons constaté la présence de tuiles rondes aplaties, afin de remplir le vide constitué par les rebords des tuiles plates. Contre la poche de terre J, cet agencement était bien visible.

Ce grand four fonctionnait par un alandier unique (C de la Fig. 1) en forme d'ogive. La coupe de la Fig. 6 montre la disposition du canal de chauffe. Les parois

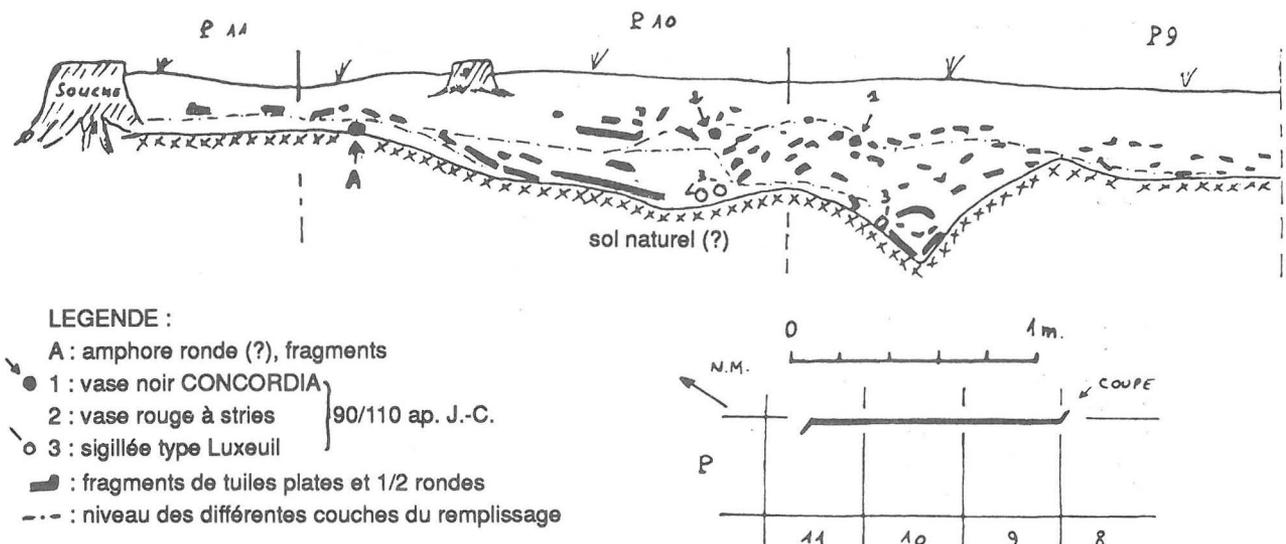


Figure 3 - Offemont. Coupe des fossés (P. 11-10-9)(M. Rilliot, 1968).

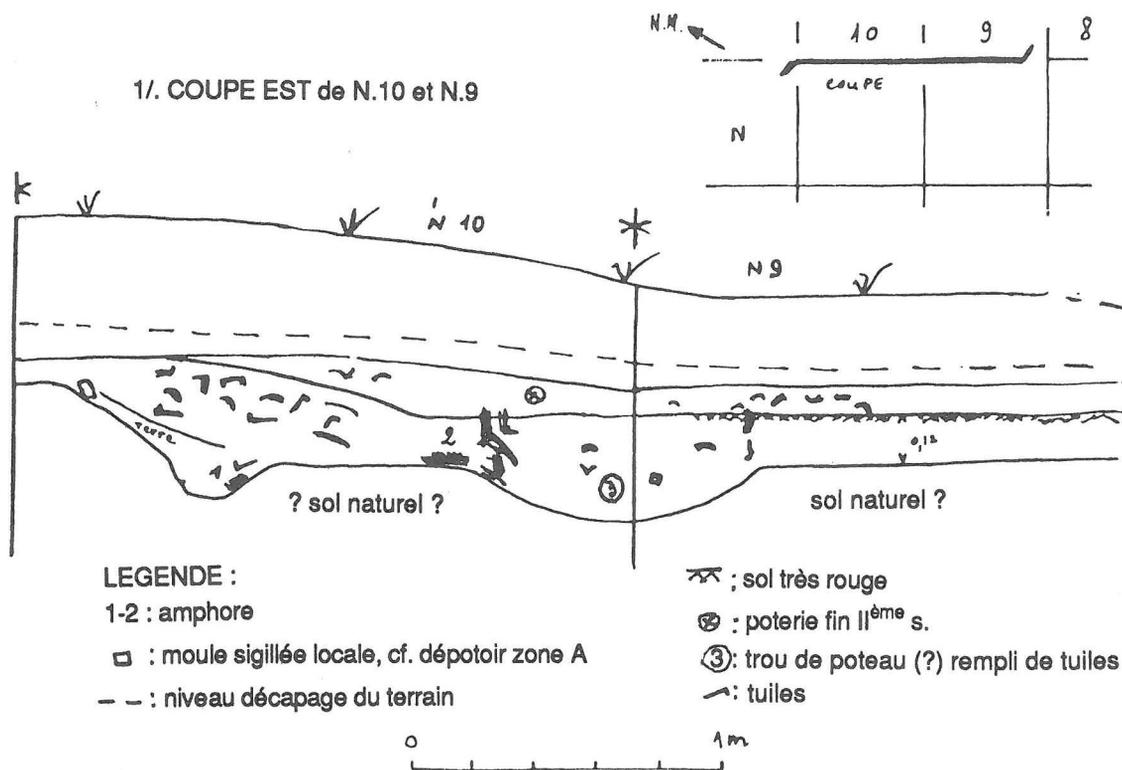


Figure 4 - Offemont. Coupe montrant les fossés et un trou de poteau (?)(N. 10-9).

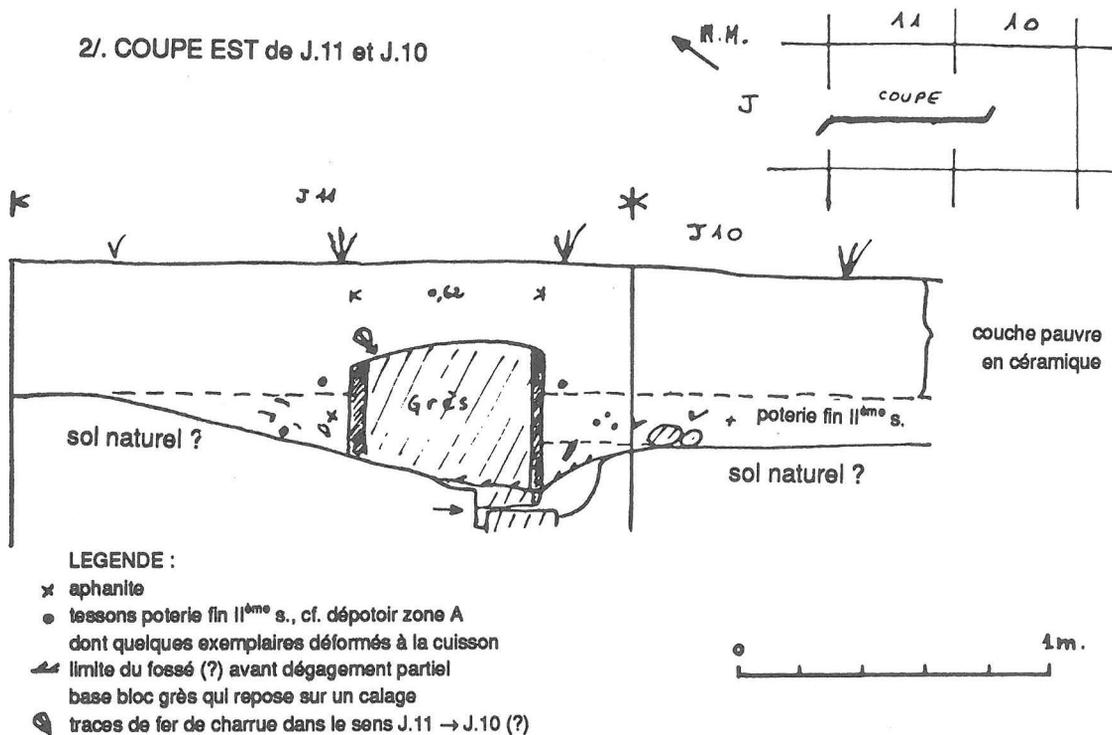


Figure 5 - Offemont. Coupe au niveau du pavé d'angle (J. 11-10)(M. Rilliot, 1970).

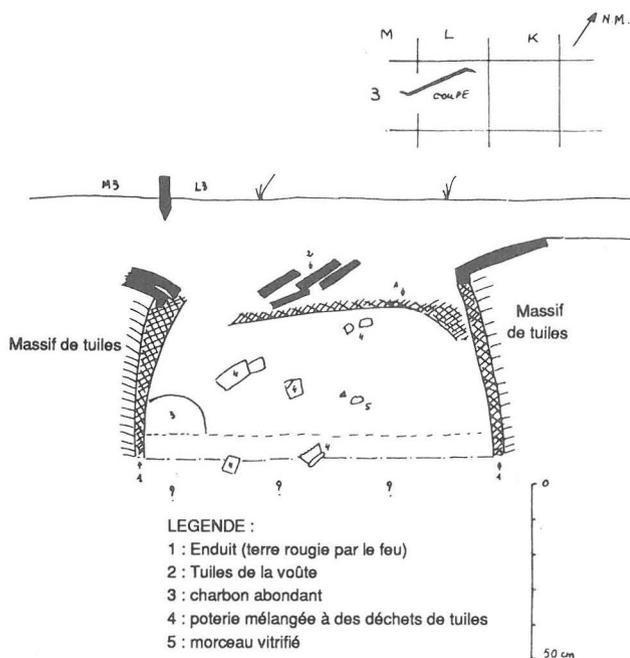


Figure 6 - Offemont. Coupe canal de chauffe du four G (M. Riilliot, 1973).

gauche et droite étaient recouvertes d'une épaisseur de terre elle-même fortement rougie.

Un sondage, pratiqué à l'intérieur de la structure (Fig. 7), laisse deviner l'agencement intérieur du four. Sur la coupe ainsi relevée, nous voyons que le muret rectangulaire est en contact direct avec le départ de la terre rubéfiée qui est une partie du laboratoire. La sole de ce grand four est faite de briques carrées dont nous n'avons pu relever les cotes. Pour accéder à ce niveau, il semble que des marches (?) plus ou moins prononcées étaient visibles. Il ne s'agit que d'une hypothèse, le grand four n'ayant pas été fouillé entièrement.

COUPE NORD dans M.4 et N.4

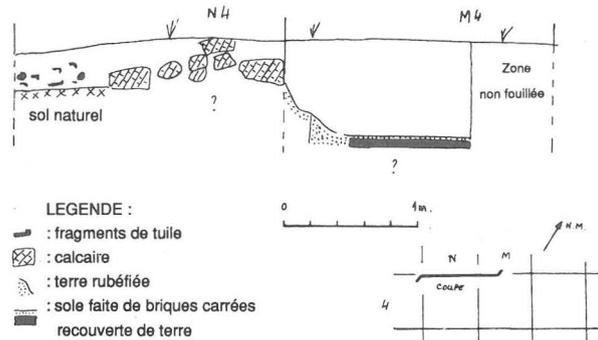


Figure 7 - Offemont. Coupe partielle dans le four G (M. Riilliot).

Sur le site et plus précisément dans la chambre de chauffe commune (K) aux fours M et H, nous avons noté la présence de tuiles plates peu cuites.

On peut envisager la cuisson dans ce four d'éléments de construction : tuiles plates et demi-rondes, tubulaires rectangulaires, briques, etc.

Poche J.

Il s'agit d'une poche creusée dans la marne et remplie de déchets de cuisson, principalement des gobelets décorés à la molette. Cette poche, au fond de laquelle nous avons trouvé de la terre glaise, était protégée par un muret fait de fragments de tuiles. Il est difficile de préciser la fonction de cette poche : réserve de terre glaise pour boucher l'alandier, comme cela se pratique encore dans des ateliers artisanaux de briquetiers, réserve d'eau, plus difficilement envisageable.

Four D (K4).

D'un diamètre de 1,10 m environ, ce four a été dégagé au niveau de la sole, sur laquelle nous avons trouvé des fragments de céramique déformés par la cuisson, une coupe type Drag. 32 de fabrication locale ayant été utilisée pour boucher deux carnaux. La sole est faite de fragments de tuiles, montée sur un muret central, comme le montre la disposition des carnaux. Le laboratoire est partiellement conservé sur une hauteur de 0,15 m.

Four E (J3-K3).

Ce petit four est plus grand que celui qui lui est proche (D-K4). Son diamètre est de 1,60 m et la partie externe du laboratoire est faite de tuiles plates dont le vide fait par le rebord est remplacé par d'autres fragments de tuiles plates ou demi-rondes cassées. Ce système de construction est identique à celui des massifs qui constituent le canal de chauffe du grand four rectangulaire. Le four E n'a pas été fouillé.

Four F (M2-N2).

Cette structure est en très mauvais état. Il ne reste plus rien de la sole dans la partie que nous avons fouillée. Quatre coupes ont été faites, une devant l'alandier et trois à l'intérieur (Fig. 8). La coupe GH (Fig. 9) montre un remplissage important : sur 0,40 m, des fragments de tuiles.

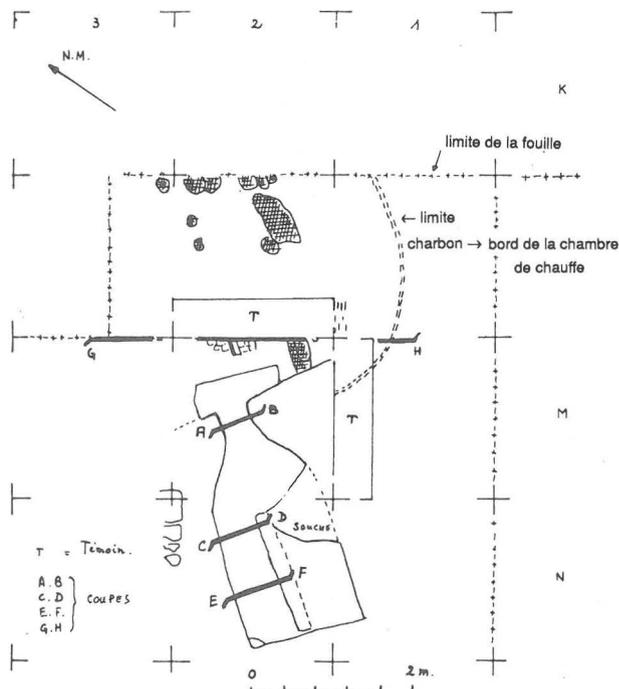


Figure 8 - Offemont. Four F (M. 2-N. 2) vu en plan avec positionnement des coupes (M. Riilliot, 1971).

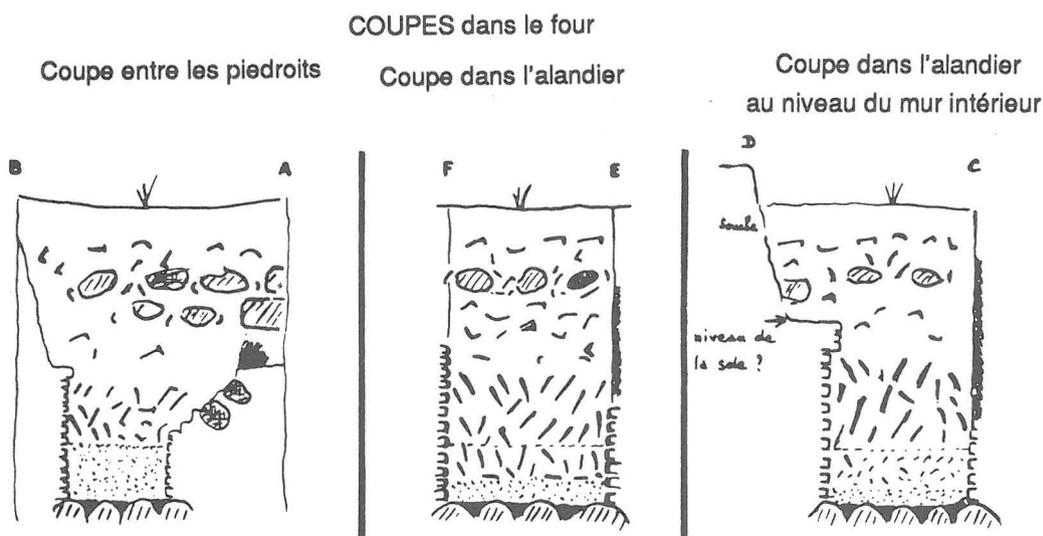
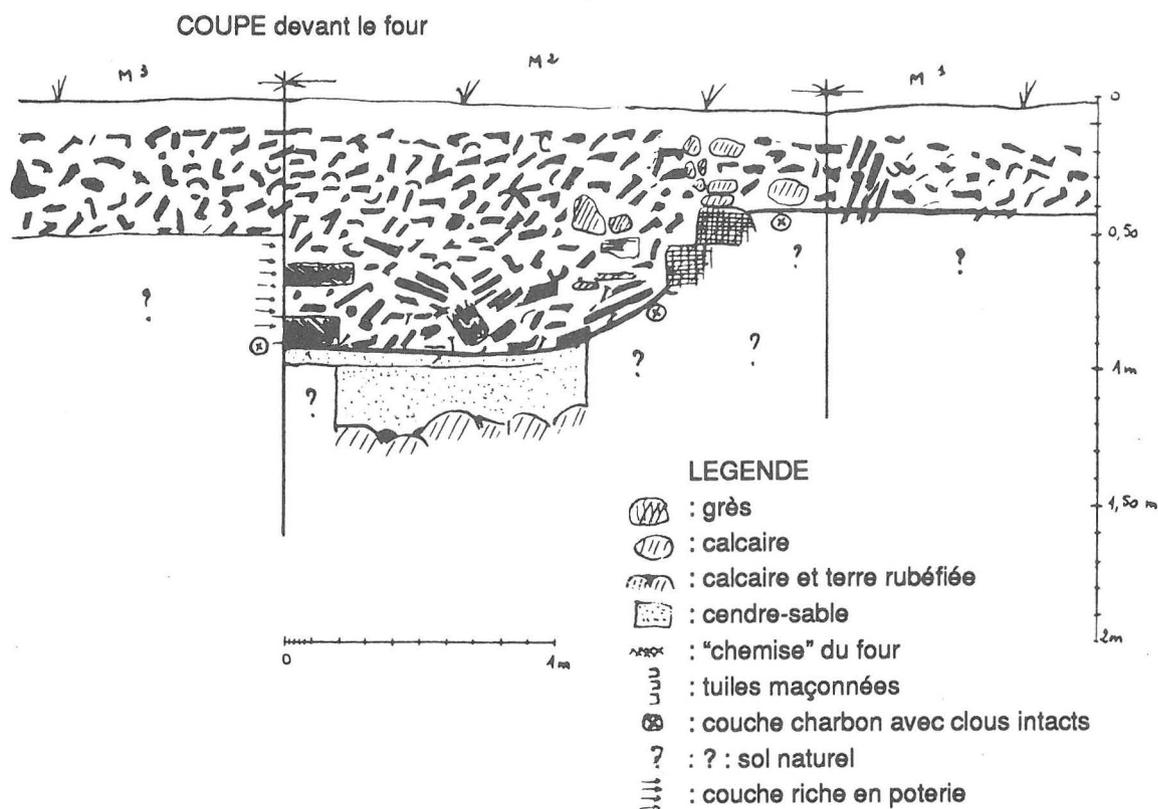


Figure 9 - Offemont. Coupes devant et dans le four F (M. Rilliot, 1971).

Entre M3 et M2, dans la partie inférieure, très riche en céramique, nous avons mis au jour un vase en forme de lécythe ; proche de M1, nous remarquons des pierres assemblées verticalement qui semblent dessiner une ligne continue (Fig. 1). A l'extérieur de cet empierrément, nous avons noté, lors du dacapage de surface, une ligne noire composée de cendres. Il paraît évident que cette ligne indique le bord de la chambre de chauffe.

Au fond de la coupe GH, nous trouvons une couche de charbon de bois contenant des clous intacts, recouvrant une couche composée de cendres et de sable.

La dernière couche est composée de calcaire recouvert de terre plus ou moins rubéfiée.

A l'intérieur de la structure du four, nous avons fait trois coupes, une à l'entrée de l'alandier (coupe BA, Fig. 9) entre les piedroits qui sont faits de tuiles empilées dont certaines parties sont vitrifiées ; les deux suivantes (coupes DC et FE, Fig. 9) montrent un remplissage identique : sur une couche de cendres et de sable reposent les éléments de la sole qui est effondrée. Elle était constituée de fragments de tuiles plates et d'éléments striés liés par une terre grasseuse violacée. Le muret central n'est pas adhérent à la paroi extérieure,

ceci permettait une meilleure circulation de la chaleur et des gaz de combustion.

Nous avons l'impression que ces quatre fours (D-E-F-G) avaient une chambre de chauffe commune peut-être protégée par une toiture de planches et qui aurait été détruite accidentellement par un incendie qui correspondrait à cette couche de charbon mélangé de clous. Ceci n'explique pas d'une manière satisfaisante le remplissage de cette fosse, à proximité du four F comme le montre la coupe de la Fig. 9. Ce four ne fonctionnait peut-être plus et des gravas ont été accumulés devant l'alandier, sans pour autant contrarier le fonctionnement des fours D-E et G.

Ce n'est pas pour autant que le problème du comblement de la chambre de chauffe est résolu. Le remplissage dans sa partie supérieure est constitué uniquement de fragments de briques. Sommes-nous en présence d'un comblement intentionnel ? Si oui, à quelle époque a-t-il été effectué ? Doit-on envisager l'existence d'un four ailleurs ? Si l'on accepte la date de cessation d'activité autour de 175 ap. J.-C., dans une période trouble et encore mal connue, un artisan potier est-il venu se réinstaller à Offemont ? Certaines formes de céramique ayant perduré jusqu'au début du III^{ème} s., on serait tenté de le croire. L'explication du comblement est peut-être la conséquence d'une réutilisation agricole du secteur à une période non déterminée comme le laissent entrevoir les rayures faites sur certains blocs de grès, rayures espacées régulièrement. Nous avons observé, particulièrement sur le bloc de grès de l'angle nord (J11), des traces contre la paroi verticale du pavé, traces qui se continuaient sur la surface du caillou, comme si l'agriculteur avait soulevé sa charrue.

2. Deux fours isolés H (002) et M (NN1).

Ces deux fours ne paraissent pas appartenir au grand ensemble. Ils sont plus petits et le diamètre du laboratoire est de 0,80 / 0,90 m pour le four M, et celui de H, bien que la sole soit en partie effondrée, est de 0,90 m, donc à peu de chose près identique. Une chambre de chauffe commune alimentait l'alandier de M ouvert sur le sud-ouest et l'alandier H, ouvert au nord/nord-ouest.

Un muret orienté nord-sud, fait de tuiles plates, a pu servir de protection de la chambre de chauffe. Situé à 1,20 m, il permettait une circulation normale. Contre ce muret, nous avons mis au jour le seul élément de tubulure ronde.

Le four M a conservé une partie du laboratoire d'une dizaine de cm par endroits. Quant au four H, la partie est de la sole est effondrée et l'autre partie est fortement dégradée, ce qui a permis d'en apercevoir le mode de construction : éléments de tuiles plates sur chant.

La sole des deux fours doit être montée sur un muret central comme le laisse supposer la disposition des carnaux (Fig. 10).

La chambre de chauffe était remplie de matériaux divers, tuiles peu cuites plates ou demi-rondes, poteries de toute nature (cruches, marmites, jattes, écuelles, etc.). Les coupes pratiquées dans la chambre (Fig. 11) montrent la complexité du remplissage. Une couche profonde était bien plus riche en fragments de gobelets décorés à la molette. Au fond (coupe C-D) nous avons

ramassé de la poterie noire. Provient-elle, ainsi que les fragments de gobelets, des différentes cuissons de ces deux fours ?

3. Four indépendant N (U2).

Situé en contrebas des deux premières zones (grand ensemble et fours isolés H et M) sur un terrain plus bas d'un mètre environ, ce four est pourvu d'une chambre de chauffe relativement plus importante que celle des fours H et M, pratiquement le double en surface. Sur la partie nord-est, nous avons fouillé un fossé qui débouchait sur une sorte de puisard situé dans le carré S3. Il est vraisemblable que ce fossé servait à l'évacuation de l'eau accumulée au fond de la chambre de chauffe. Aucune protection particulière n'a été relevée. Le fond du puisard, rempli de tuiles plates verticales, atteignait les couches calcaires. Dans le remplissage, nous avons trouvé de la céramique et un vase à dépression, peu cuit, dont la lèvre forme un jonc identique à ceux des gobelets décorés à la molette, très abondants dans le dépotoir. Des cendres et des fragments de charbon de bois accompagnaient le remblai.

Trois bords de la chambre de chauffe étaient bien aménagés avec des cailloux calcaires ou grès et des tuiles, le bord nord ne présentait pas d'indices probants.

La fouille de la chambre fut difficile : d'une part, par la présence d'humidité constante et par la dureté des couches constituées de marnes, de tuiles, de charbon et de débris de céramique en très mauvais état. A 0,30 m du sol actuel, nous avons découvert une monnaie qui, une fois encore à cause de son mauvais état, n'a pas été d'un grand secours pour confirmer la datation du remplissage.

A une profondeur moyenne de 0,80 m, nous avons trouvé une première couche de cendres (Fig. 12), ensuite une couche de 0,20 m avec des fragments de céramique, puis enfin, une couche de cendres et charbon qui doit correspondre à la période et aux périodes d'activité du four.

Une deuxième coupe (Fig. 13) a été faite dans la chambre de chauffe dans le sens est-ouest : elle montre l'importance, par endroits, de la première couche de cendres rencontrée qui doit provenir d'une autre structure, sans pouvoir préciser laquelle. On serait tenté de penser à la chambre des fours H et M (?). Le comblement de la chambre de chauffe a vraisemblablement été fait par le nord.

Quant au four, il se trouve après un alandier qui mesure environ 0,80 m. Il était fait de tuiles plates bien agencées. La couche de cendres est relativement importante : 0,15 m. Le remplissage de l'alandier montre un effondrement de la voûte (Fig. 14). Le diamètre du four 1,25 m est le plus grand mis au jour sur le site. La sole est composée de tuiles plates, striées ou non et la disposition des carnaux laisse envisager la présence d'un muret central. Un fouilleur clandestin qui ne s'est jamais fait connaître et qui a sévi sur le site, en plusieurs endroits, a bouleversé la partie centrale du four avant que nous ayons effectué le relevé (Fig. 15).

Nous avons noté que les éléments de la sole sont gris ce qui laisserait envisager une période de fonctionnement plutôt courte en contradiction avec l'épaisseur des cendres (?).

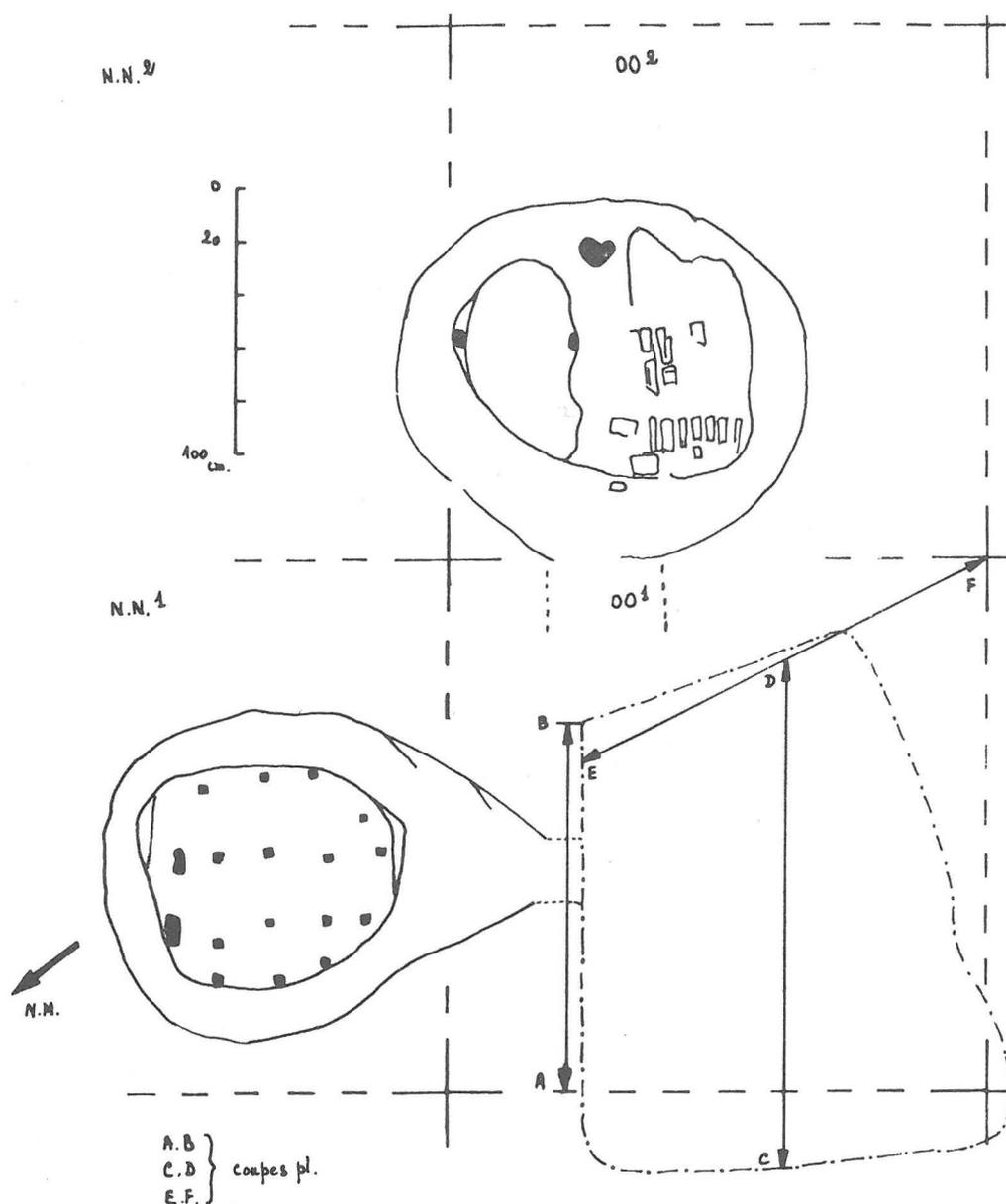


Figure 10 - Offemont. Four H (OO.2) et M (NN.1) et leur chambre de chauffe (M. Rilliot, 1974).

7. INTERPRETATION

D'après nos observations faites au cours des campagnes de fouilles, nous pouvons dégager trois périodes d'activité de l'atelier de potier d'Offemont dans un temps peut-être court. Tout d'abord, si l'on prend comme première activité le four N, on peut penser que le potier a construit, après abandon de ce premier four, deux autres fours plus à l'abri des eaux de pluie, sur une plateforme plus sèche (fours H et M). L'atelier étant fortement sollicité (?) en matériaux de construction et en céramiques, un ensemble plus vaste aurait été cette fois aménagé autour du grand four G. C'est une hypothèse que l'archéomagnétisme des soles pourrait confirmer, à moins qu'elle ne modifie l'ordre chronologique de fonctionnement que nous proposons.

Ce qui est sûr, c'est que l'atelier de la deuxième moitié du II^{ème} s. a succédé, peut-être à la même place, à une

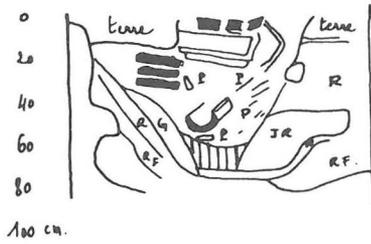
unité de production contemporaine de 90-110 comme le laisse envisager la présence de céramique peu cuite de cette époque et la céramique sigillée de Luxeuil et des Martres-de-Veyres.

8. MATERIEL ARCHEOLOGIQUE

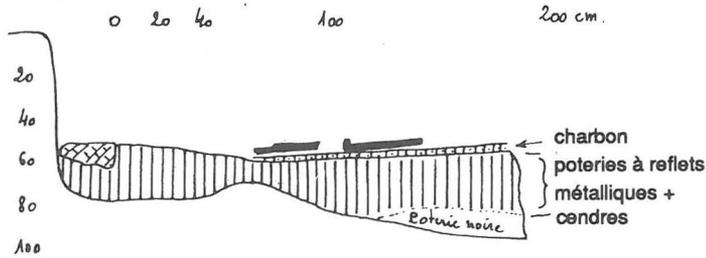
L'étude complète du matériel archéologique, par ailleurs très abondant, reste à faire. Nous avons donné dans la *R.A.E.* (M. Rilliot, 1969, p. 247-264 et M. Rilliot, 1976, p. 171-195) un premier aperçu des céramiques de 90-110 et des productions de la période 175 ap. J.-C.

Il faut noter la présence insolite de fragments importants de moules de sigillée (Drag. 37 en totalité) et d'essais de positifs à partir de ces moules. La production principale en céramique était axée sur les gobelets décorés de trois ou quatre rangées faites à la molette, de vases à dépressions, de gobelets à décor incisé. Par

Coupe A-B



Coupe C-D

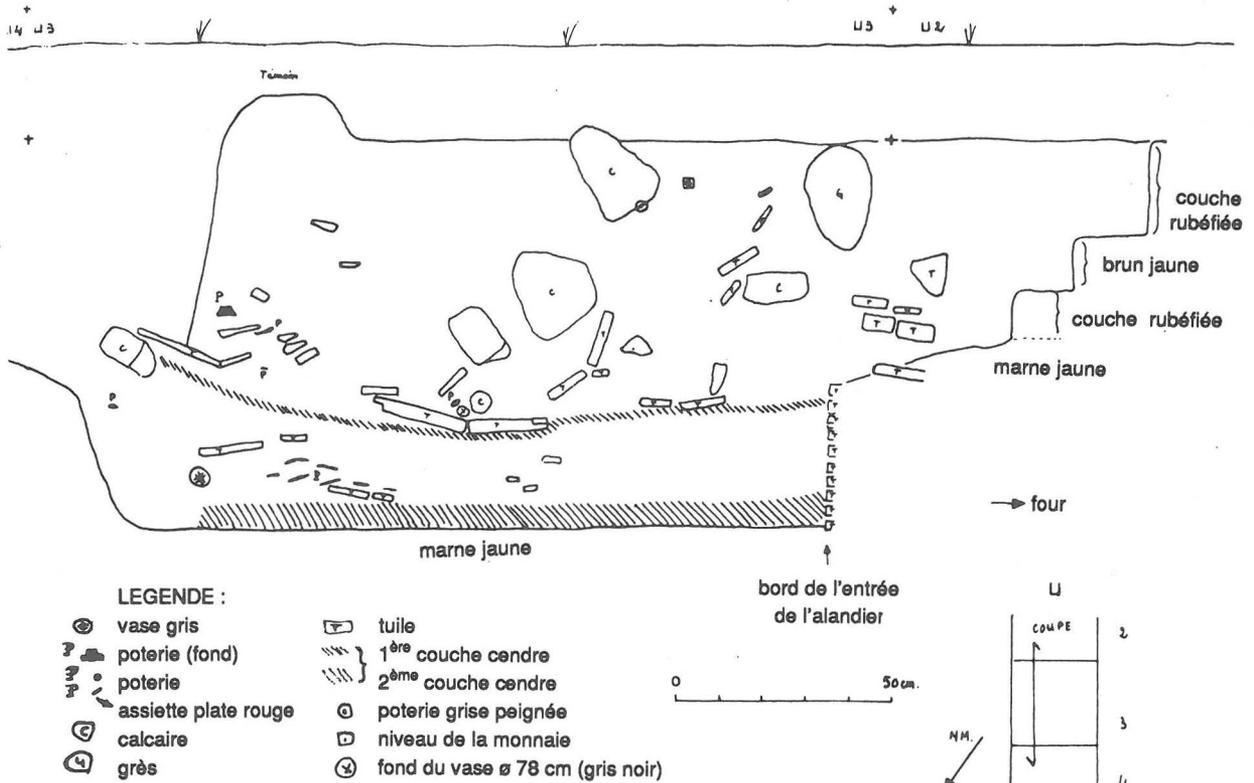


Coupe E-F



- LEGENDE :
- calcaire
 - cendres
 - RF : rouge foncé
 - JR : jaune rouge
 - R : rouge
 - G : grès
 - P : poterie
 - : tuiles

Figure 11 - Offemont. Coupes dans la chambre de chauffe des fours H et M (R. Billerey, M. Rilliot, M. T., 1974).



- LEGENDE :
- vase gris
 - poterie (fond)
 - poterie
 - assiette plate rouge
 - calcaire
 - grès
 - tuile
 - 1^{ère} couche cendre
 - 2^{ème} couche cendre
 - poterie grise peignée
 - niveau de la monnaie
 - fond du vase ø 78 cm (gris noir)

Figure 12 - Offemont. Coupe dans la chambre de chauffe O du four N (U2) (M. Rilliot, 1979).

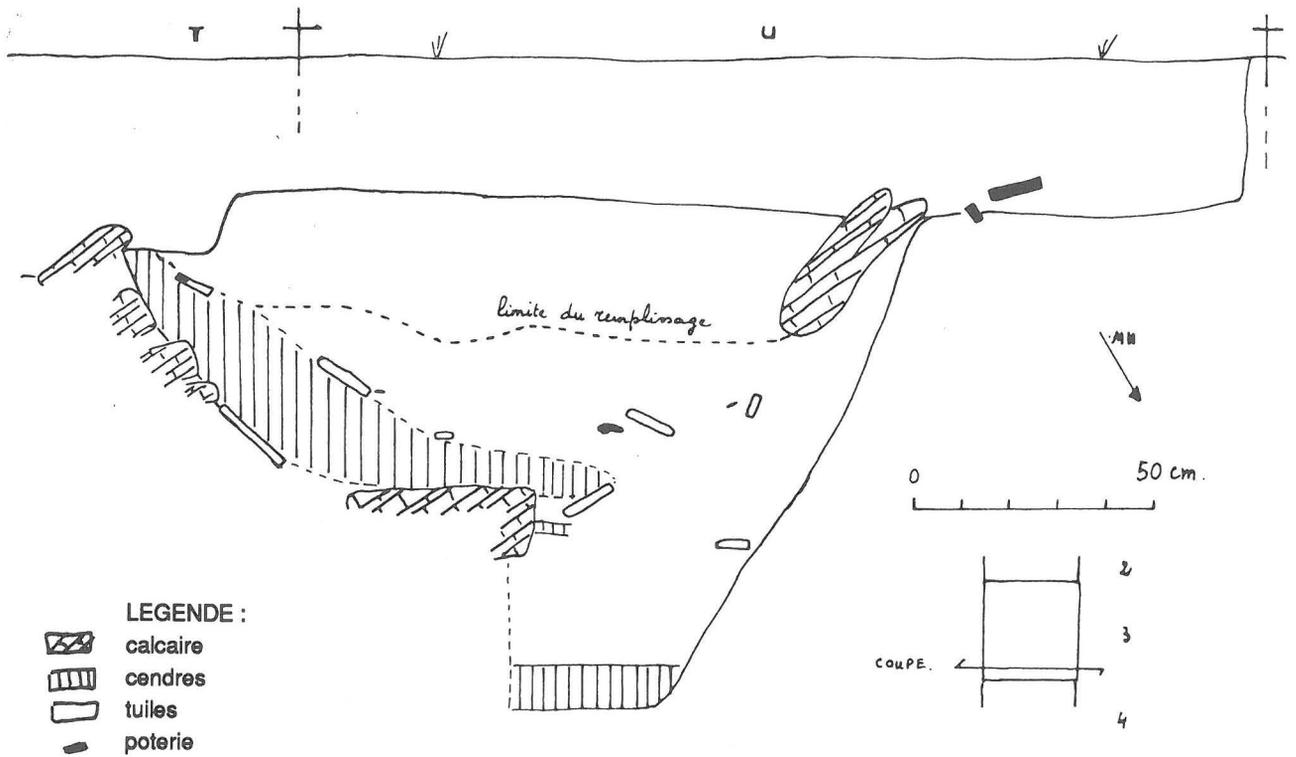
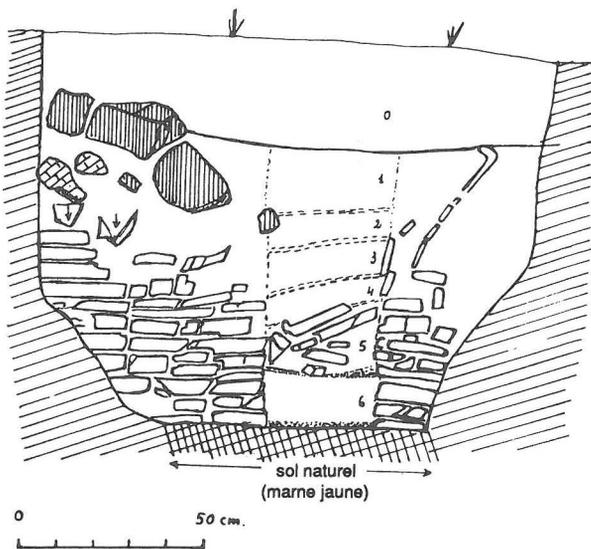


Figure 13 - Offemont. Coupe chambre de O du four N (R. Billerey, 1978).



LEGENDE :

- O : terre avec quelques fragments de céramique
- 1 et 3 : couches rubéfiées
- 2 et 4 : couches marne jaune ou brun jaune
- 5 : couche de tuiles, piedroit de l'alandier (?) en partie effondré
- 6 : couche de charbon avec couches de cendres au-dessus et au-dessous
- calcaire
- grès

Figure 14 - Offemont. Coupe au niveau de l'entrée de l'alandier du four N (U.2)(R. Billerey, M. Rilliot, 1979).

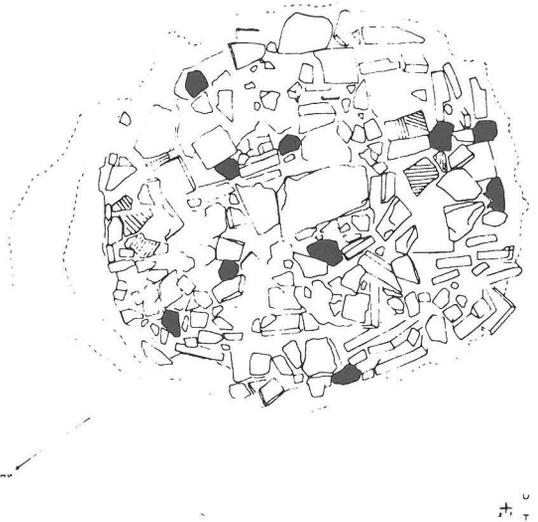


Figure 15 - Offemont. Sole du four N (R. Billerey, 1978).

contre, la fabrication de cruches, marmites, jattes, écuelles, assiettes a été également très importante comme le montre le remplissage de la chambre de chauffe commune aux fours H et M.

9. DIFFUSION

Les établissements gallo-romains de la région de Belfort sont relativement nombreux. Il ne fait pas de doute que des céramiques fabriquées à Offemont ont été découvertes dans la villa d'Offemont, à Bavilliers,

peut-être aussi à Bourogne. Nous avons envisagé la présence de céramiques d'Offemont à Mathay, mais la découverte récente de fours dans ce secteur remet en question cette hypothèse. Le problème du transport de céramique était plus délicat que celui de matériaux de construction.

En ce qui concerne ces derniers, les tuiles plates découvertes sur le site de Bavilliers ne portent pas toutes des marques identiques à celles d'Offemont.

Nous pensons qu'il est peut-être imprudent d'attribuer à telle ou telle officine des céramiques ou des tuiles en se basant uniquement sur des formes et un aspect extérieur, en l'absence d'études des pâtes. Mais là encore, si les gisements d'argile proviennent de sites géologiquement identiques, n'y a-t-il pas de nouveau un problème d'interprétation ?

10. CONCLUSION

L'étude de l'officine d'Ofemont n'est pas complète. Nous avons présenté ici l'interprétation partielle des structures. En effet, il aurait fallu fouiller l'ensemble du secteur plus en profondeur. Doit-on le regretter ? Oui, si l'on espérait avoir une vue exhaustive de l'atelier. Non, si l'on songe à l'absence de moyens d'études

scientifiques et principalement une étude d'archéomagnétisme de la sole des fours, et en l'absence de moyens de protections efficaces des structures ainsi remises au jour (protection et surtout conservation).

Actuellement, le site est protégé par une inscription à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. Espérons qu'au siècle prochain, les moyens scientifiques seront plus développés. L'importance de l'atelier d'Offemont était fonction de l'implantation humaine de notre région, à l'écart des grandes voies de communication, mais non isolé des autres ateliers de l'est de la Gaule, ne serait-ce que par la présence de poterie de Luxeuil. Il serait intéressant de voir si des rapports ont existé entre Offemont et les potiers de Mandeure-Mathay

Reste un problème non élucidé à ce jour, qui étaient notre ou nos potiers ? D'où venaient-ils ? Pour l'instant, nous n'avons pas de réponse à proposer.

Des essais de fabrication de sigillée ont été tentés sans succès, pourquoi ? La matière première ne convenait-elle pas ?

Le potier a-t-il rencontré des difficultés de cuisson ? Si l'on se réfère à l'importance des déchets des autres catégories de céramique on serait tenté de le croire.

B. APPROCHE PARTIELLE DE LA PRODUCTION DE CERAMIQUE COMMUNE (M. F.)

1. OBJET ET LIMITES DE L'ETUDE

Notre étude porte uniquement sur les tessons de céramiques communes contenues dans la chambre de chauffe K (Fig. 1), et non sur la totalité du mobilier d'Offemont. Située à l'ouest des fours H et M, la chambre avait un comblement composé pour l'essentiel de céramiques communes (5542 frag. dont 816 exploitables), de rares tessons de céramique dite métalléscente (450 frag. et 5 individus), le reste étant des fragments de tuiles et de parois de four. Globalement, la céramique est très fragmentée et friable. La production a cependant pu être appréhendée à travers une soixantaine de formes qui ne se distinguent souvent que par de petits détails (plats en particulier).

2. LES PRODUCTIONS

a. La pâte beige-orangé (Fig. 16).

Ce groupe contient le plus grand nombre de formes : il s'agit de plats, d'écuelles et de cruches représentées par de nombreux goulots.

Les plats et écuelles sont, pour la plupart, recouverts d'un engobe rouge sombre résistant. La paroi est oblique et terminée par un bord se rapprochant de la verticale (n° 1 et 2) ou bien à inflexion interne (n° 4). Sur la paroi externe des individus à engobe rouge sombre, se trouvent de petites gorges (n° 3). Sur les

formes non engobées l'assise peut présenter des sillons concentriques (n° 1).

Une seule forme de plaque a été trouvée dans cet ensemble (n° 5). La pâte comporte des particules de mica et est recouverte d'un engobe noir résistant. Le bord est déversé, l'assise présente un sillon parallèle au bord.

Les goulots attestent d'une production de cruches à col court dont nous présentons un exemple à double inflexion, de part et d'autre d'un bourrelet aplati (n° 6). Deux départs d'anses se situent dans la partie inférieure du col. C'est le seul exemple de goulot à deux anses sur une trentaine d'individus. Le type à anse verticale unique est mieux représenté : col à lèvres légèrement déversées et inflexion double concave (n° 7) ou encore cols terminés en forme de bandeau concave, placé entre deux bourrelets saillants. D'une manière générale, l'anse semble toujours s'insérer sur le col, jamais sur la lèvre elle-même. Aucun poucier n'a été observé. Les fragments de fonds recueillis nous laissent entrevoir une panse assez ronde, inscrite sur un pied cylindrique lourd. Des traces d'enlèvement à la ficelle existent sur cinq fonds.

Quatre fragments de faisselle sont présents dans cet ensemble (n° 8). Les perforations sont, dans tous les cas, réalisées avant la cuisson, de l'extérieur vers l'intérieur. Le surplus de pâte n'est pas enlevé, d'où

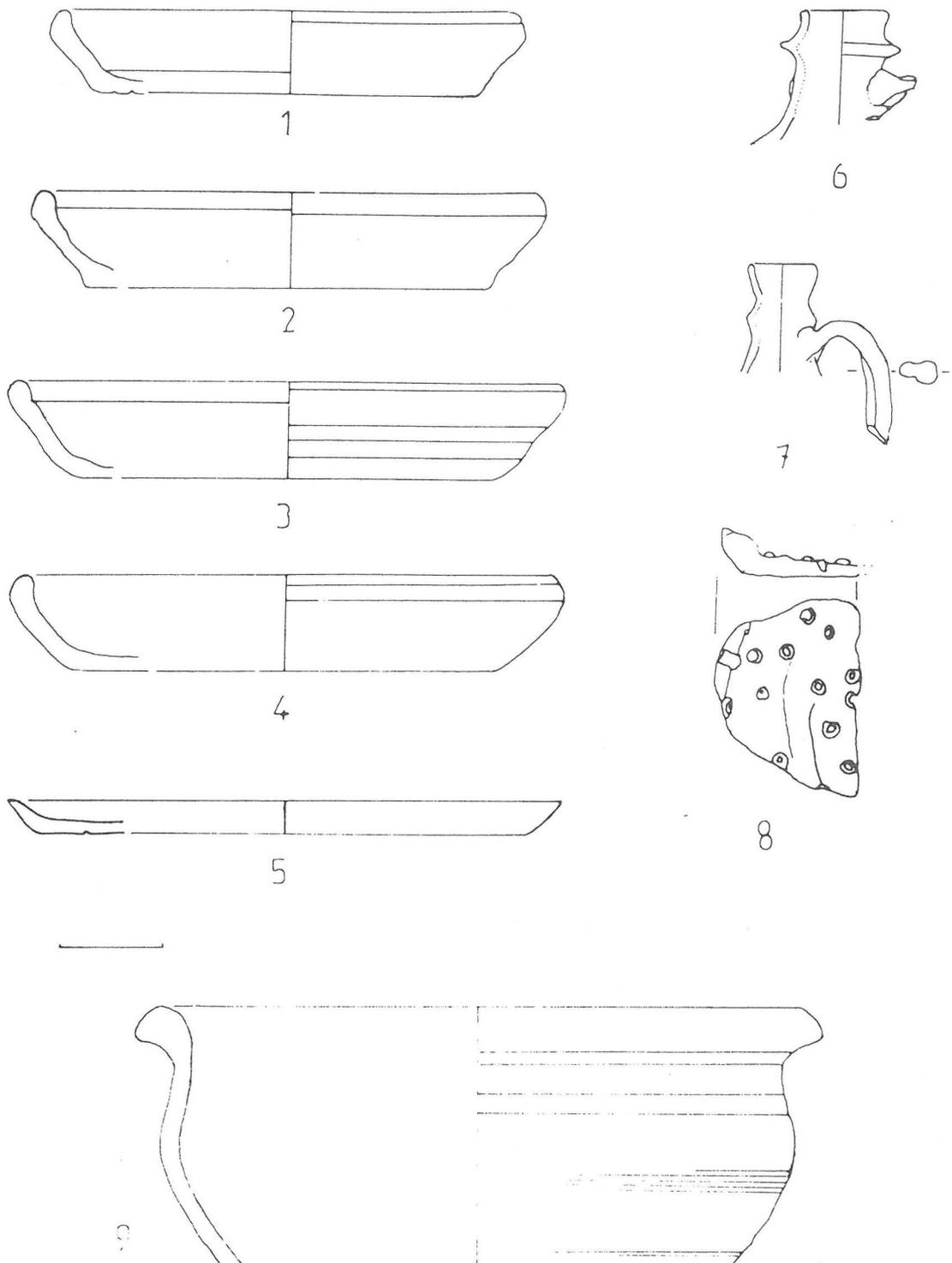


Figure 16 - Offemont. Productions de céramiques communes.

formation de bourrelets autour des trous. L'intérieur est recouvert d'engobe brun.

b. Pâte beige-orangé à coeur gris (Fig. 16).

C'est une pâte grossière qui se distingue de la précédente par sa dureté. Elle a été utilisée pour la fabrication de plats, de terrines dont le diamètre à l'ouverture est compris entre 15 et 40 cm. La terrine carénée (n° 9) est représentative de la production, avec un col déversé à

lèvre sortante et des stries horizontales irrégulières sur la paroi externe. Aucune relation panse/fond n'a pu être faite.

c. Pâte orange (Fig. 17).

C'est une pâte friable qui a essentiellement été destinée à la réalisation de cruches de dimensions variables (absence de profil complet) et plus rarement d'assiettes, le tout à paroi fine inférieure ou égale à 5 mm.

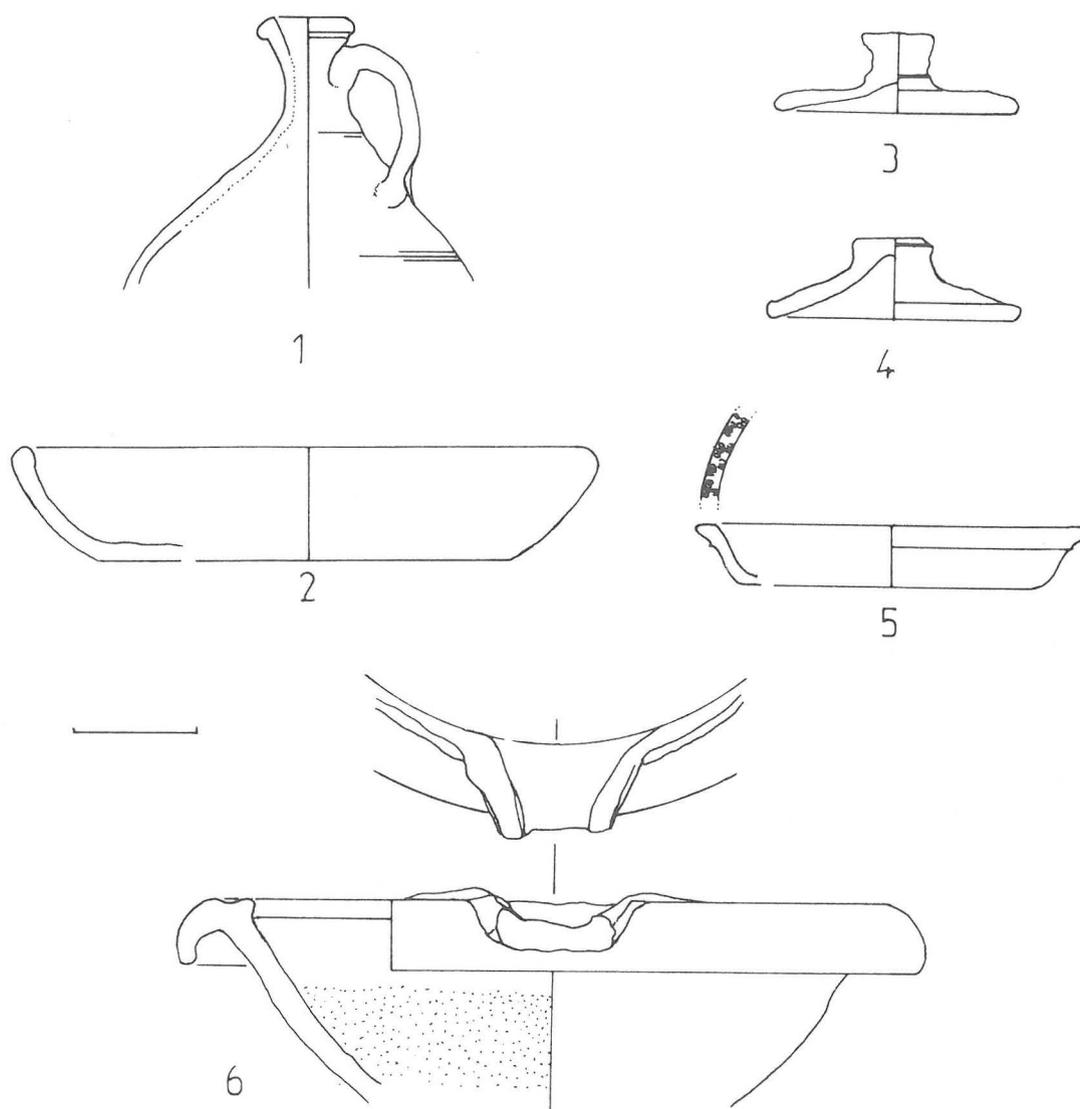


Figure 17 - Offemont. Productions de céramiques communes.

Contrairement à ceux en céramique beige-orangé les goulots sont, ici, à inflexion unique ; l'anse à nervure unique est solidement rattachée au col (n° 1). La lèvre est anguleuse. Les fragments de fonds tendent, là encore, en faveur d'un fond cylindrique lourd (absence de profil complet).

d. Pâte grise (Fig. 17).

La pâte est gris clair à surface rugueuse dans le cas des couvercles (cinq individus) ou supporte un engobe (une écuelle, une assiette).

Les couvercles ont un diamètre maximum compris entre 10 et 15 cm. Le bouton de préhension peut être plus ou moins marqué (n° 3 et 4) et un léger redan est observable dans un cas (n° 4). Destinés à être posés ou emboîtés, nous ne disposons pas dans le lot de céramique grise d'une forme qu'ils auraient pu couvrir.

L'écuelle à lèvre à section triangulaire à épaississement externe (n° 2) est recouverte d'engobe gris foncé et porte des traces de feu sur la paroi externe.

L'assiette à paroi oblique (n° 5) porte sur sa lèvre horizontale un décor fusiforme à la roulette. La paroi externe est agrémentée d'une cannelure.

e. La pâte à gros dégraissant (Fig. 17).

Ce groupe ne comprend que des mortiers (six individus) de diamètre à l'ouverture avoisinant 30 cm. Ils sont à large collerette, régulièrement incurvée, le bourrelet interne étant de même hauteur que la lèvre externe, sauf au niveau du déversoir (n° 6). Un semi régulier de grains de quartz et de grès assez grossier couvre la paroi interne. Le fond manque toujours.

3. DATATION, CONCLUSION

Cet ensemble de céramique se situe dans un contexte daté 150-175 par M. Rilliot. Ce point est à revoir dans une étude ultérieure dans laquelle il serait bon de faire une comparaison avec des ateliers régionaux contemporains (Mathay-25, Pesmes-70) tout en replaçant cette production sur des sites de consommation bien datés.

BIBLIOGRAPHIE

PAJOT Ferdinand, "Les ruines romaines d'Offemont", dans *Bull. Soc. Belfortaine émulation*, 27, 1908, p. 166-189.

RILLIOT Michel, "Fouilles archéologiques à Offemont", dans *R.A.E.*, XX, 1969, p. 247-264 ; - "Offemont : atelier de potier au lieudit La Cornée", dans *R.A.E.*, XXVII, 1976, p. 171-195 ; - "Un bilan archéologique dans le Territoire de Belfort (1966-1980)", dans *Rev. Alsace*, 107, 1981, p. 3-18 ; - "Antiquité", ch. 1, *Histoire de Belfort*, éd. Horvath (Roanne/Le Coteau), 1985, p. 9-56 ; "Offemont (Territoire de Belfort)", *Les agglomérations secondaires en Franche-Comté romaine*, *Ann. Litt. Univ. Besançon*, 337, 1986 (Archéologie 34), p. 28-37 ; "Offemont", *La terre sigillée gallo-romaine : lieux de production du Haut-Empire, implantations, produits, relations* (chap. Ateliers d'Alsace), *D.A.F.*, 6, 1986, p. 231-233.

* *
*

DISCUSSION

Président de séance : J.-P. JACOB

Jean-Paul JACOB : *Un des problèmes de l'atelier d'Offemont est celui de la publication de la fouille. Je me réjouis de voir cette collaboration, entre le fouilleur et les étudiants, qui va probablement permettre de traiter au mieux les quelques quintaux de tessons de céramique. C'est une bonne chose pour cet atelier où on a fait plus d'essais que de réussites. Il sera intéressant que M. Picon démontre, si ce n'est déjà fait, le processus qui a conduit à cet échec.*

Michel PASQUALINI : *Depuis ce matin, plusieurs auteurs ont parlé de marmite à propos d'un petit bol. Ce sont des céramiques culinaires ?*

Michel RILLIOT : *Le terme de bol ou de marmite est simplement utilisé par similitude avec certains objets utilitaires actuels. Il faudrait reprendre ce vocabulaire en fonction de normes claires. Les marmites sont de plus grande taille que les bols.*

Michel PASQUALINI : *Il faudrait donc élargir l'éventail des définitions.*

Jean-Paul JACOB : *Mais vous savez bien que de l'homogénéité naît l'ennui.*

* *
*